

LES MODALITÉS D'ENTRÉE

- bénéficier d'une orientation MAS dispensée par la MDPH

- demander une rencontre avec un ou plusieurs membres de l'équipe pour élaborer le dossier d'admission

- décision d'admission faite par la commission
- admission en MAS prononcée par la direction
auprès de la MDPH et de la personne accueillie

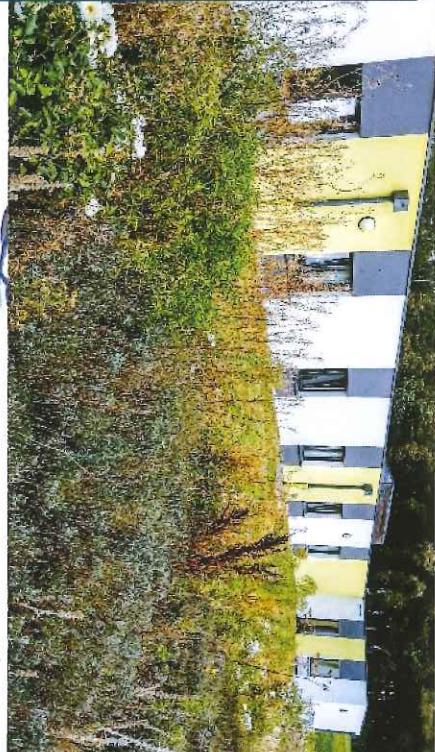


Le financement de la MAS est assuré par un prix de journée fixé annuellement par l'ARS (agence régionale de santé) et payé par les caisses de la sécurité sociale. Les personnes accueillies dans cette structure sont astreintes au paiement du forfait journalier.

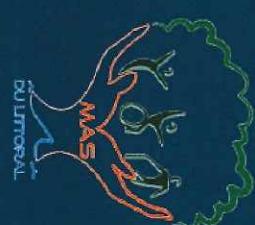
Charges financières restant dues

au résident et à sa famille

- le paiement du forfait journalier
- l'habillement et les produits d'hygiène (savon, parfum...)
- les dépenses d'ordre personnel (coiffeur, pédicure...)
- les transports de retours en famille ou d'ordre personnel
- les médicaments non liés à la pathologie d'entrée en établissement ou non remboursable



770 avenue Henry Mory 62830 SAMER
03 61 80 05 00 - masdulittoral@gmail.com



MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

du littoral



Charges financières pouvant être

prise en charge par votre

mutuelle ou couverture sociale

- soins non liés à l'affection (consultation, traitement...)
- le forfait journalier (20 euros par jour de présence dans l'établissement)



LA MAS DU LITTORAL

La MAS du littoral est ouverte 365 jours par an, 24 heures sur 24 avec un agrément pour 62 places :

- 48 places d'accueil permanent ayant pour objectifs une appropriation des personnes de leur lieu de vie, le maintien des acquis, le bien-être, le confort et la sécurité
- 2 places d'accueil temporaire (90 jours max) ayant pour objectifs le répit des aidants, les vacances et l'accompagnement progressif vers un accueil permanent.
- 2 places en soins de confort soutenus
- 10 places en logements passerelle (voir au dos)

LOGEMENTS PASSERELLE

Depuis février 2021, la MAS s'est agrandie avec les 10 logements passerelle. Ce programme est un projet expérimental et d'innovation proposant deux nouvelles offres d'accompagnement. Elles s'adressent à un public en situation de pluri-handicap dont le handicap psychique, et ne nécessitant pas de soins médicaux importants.



A.G.A.M.A.S.

L'A.G.A.M.A.S. compte, depuis 2014, une structure spécialisée à Samer : la M.A.S. du Littoral. Elle s'engage à développer une stratégie réaliste et ambitieuse, gage d'innovation sociale et sociétales, qui permettent à chaque personne de trouver sa place.

"Faire cheminer les personnes à partir de leurs potentiels afin qu'elles envisagent sereinement les évolutions de leur vie..."

Ses objectifs

- Créer, innover et développer pour favoriser l'aboutissement des projets
- Valoriser les potentiels et les mettre en action dans un projet de vie personnalisé
- Accompagner les résidents, leurs proches et les professionnels à un équilibre de vie
- Adapter l'organisation et les pratiques aux évolutions des besoins et des attentes individuels et collectifs
- Valoriser le travail partenarial et l'ancrage territorial

Dignité et humanité
Citoyenneté et inclusion
Épanouissement, confort et bien-être



Deux parcours entre 6 mois et 1 an sont proposés :

Parcours 1 : de la MAS vers un projet plus autonome et correspondant aux potentiels réels de la personne (domicile, résidence service...)

Parcours 2 : du domicile vers la MAS. L'objectif est d'habituer la personne à vivre en collectivité. Elle travaille une transition et une adaptation progressive.

Le programme s'appuie sur les principes de la réhabilitation psycho-sociale, de la valorisation des rôles sociaux et de l'accompagnement global de la personne.

"Favoriser le projet de vie de la personne, quel que soit le type de handicap en respectant l'intimité, l'intégrité et la dignité de la personne accueillie"